

Janvier 2017



UN village à vivre

LeVerdon.sur.Mer



www.ville-verdon.org

Au Sommaire :

- Retour en photos sur 2016 [p.2]
- Édito [p.3]
- Finances 2016 [p.4]
- Chantiers en 2017 [p.5]
- Économie / Zoom aquaculture [p.6]
- Commerce & Artisanat / Urbanisme [p.7]
- Éducation, Culture & Communication /
- Zoom Country [p.8, 9]
- Jeunesse & Sports [p.8]
- Tourisme [p.9]
- Environnement / Infos rues [p.10]
- Vos rendez-vous / État civil [p.11]

Retour en photos sur l'année 2016

Premier Salon du Livre Jeunesse



Soirée Country , salle Lothécia

L'Édito

Quel avenir pour nos communes ?

Tous les Maires s'interrogent aujourd'hui sur l'avenir de la commune. C'est la commune, comme nous l'aimons tous qui est en jeu. Et de "bons esprits" remettent en cause son existence même. On glisse doucement de l'intercommunalité vers la supra-communalité. La coopération librement choisie est un outil efficace qui nous permet de moderniser nos territoires, mais cet outil est détourné de sa vocation première.

Désormais c'est la course au toujours plus grand : les cantons, les régions... le personnel que l'on nous oblige à transférer. Cette stratégie vide nos communes de leurs compétences et de leur liberté. L'eau, l'assainissement, le tourisme, les finances, l'urbanisme passent à la supra-communalité. Nous garderons nos écharpes... et l'état civil.

Des réformes sont certes nécessaires, elles se justifieront si c'est le choix des Élus. Quant aux ressources financières, on constate que toutes les dotations sont en baisse et dans le même temps, les communes doivent assumer des charges nouvelles en lieu et place de l'État. Nous sommes aujourd'hui, dans l'incapacité de dire de quoi demain sera fait.

Il nous faut affirmer que les Maires assurent leurs missions avec fierté et responsabilité, et que la commune doit rester le lieu de la proximité et du lien social !

Les fêtes sont de retour, c'est un moment de respiration pour tous, l'occasion d'une pause pour se consacrer à sa famille. C'est pour moi l'occasion de vous souhaiter, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, une année heureuse avec le moins de souci de santé possible et souhaiter à tous vos proches, mes vœux les plus cordiaux.

Je vous invite ensemble, à continuer d'améliorer notre "Vivre ensemble". Rendez-vous le 6 janvier pour la cérémonie des vœux. /

Jacques BIDLUN

Maire du Verdon-sur-Mer,
Vice-Président de la Communauté de Communes,
Chargé du Développement Économique et Touristique,
Membre du Conseil de Développement
du Grand Port Maritime de Bordeaux.



LE RECENSEMENT SE DÉROULERA DANS LA COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017. Se faire recenser est un geste citoyen. Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle, pour vous remettre un questionnaire.

HÔTEL DE VILLE

9, bd Lahens - BP 14 - 33123 LE VERDON-SUR-MER

Tél. : 05 56 09 60 19 - Fax : 05 56 09 64 75

E-mail : contact@ville-verdon.org

Site : www.ville-verdon.org

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 16h00.

Le samedi : 9h00 - 12h00

LE VERDON-SUR-MER MAGAZINE

Directeur de la publication : Jacques Bidalun

Rédaction : Équipe Municipale

Maquette et photos : Claire Gourdin

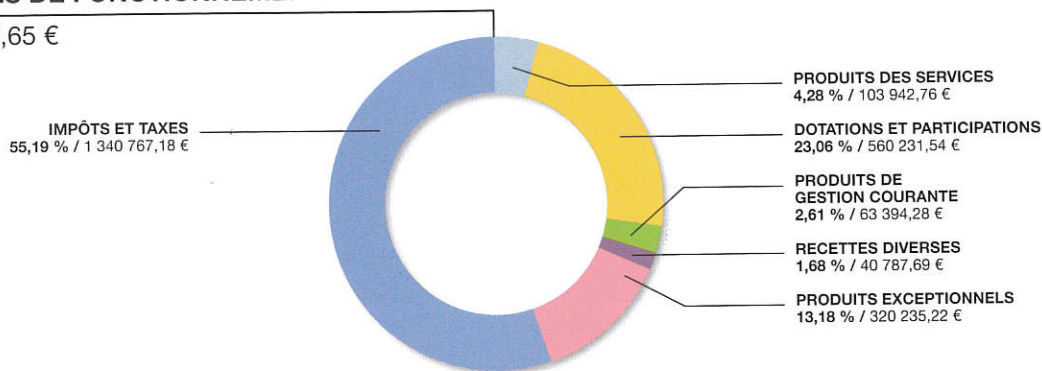
Photos : Club photo du Verdon-sur-Mer.



Les finances 2016

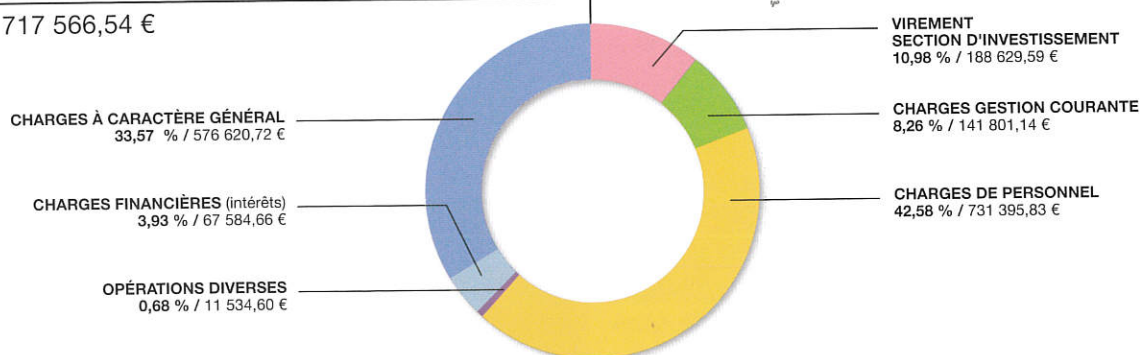
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 429 358,65 €



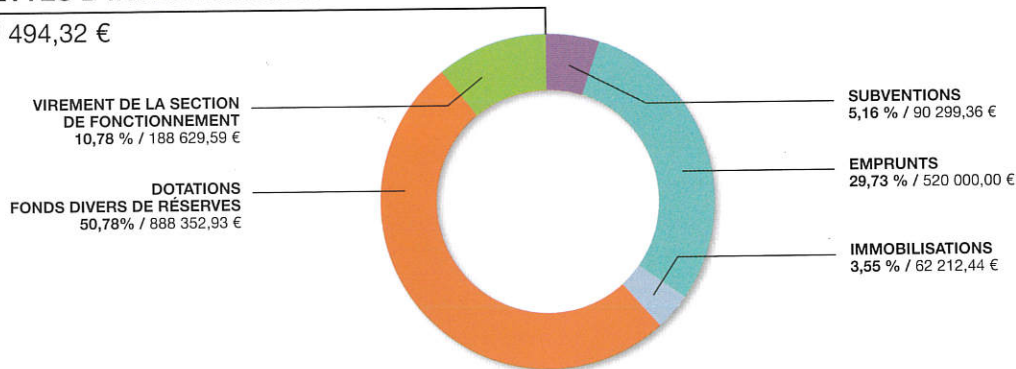
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 717 566,54 €



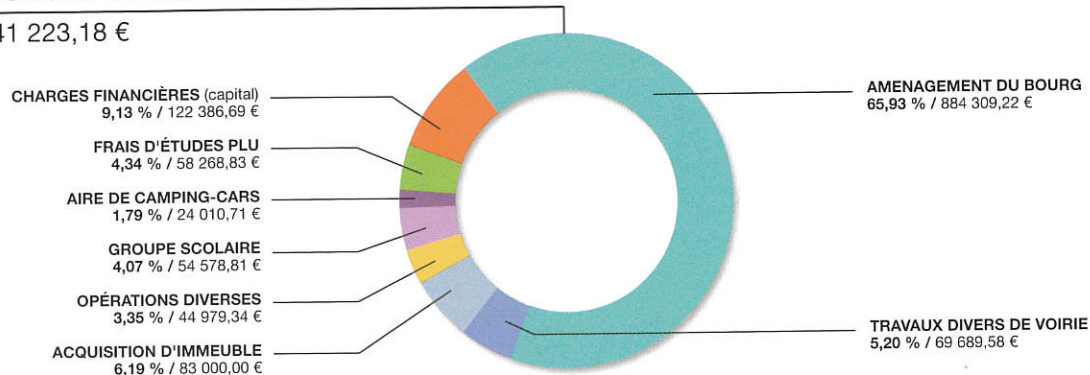
RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 749 494,32 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 341 223,18 €





Peintures extérieures de la salle des sports.
Poursuite et fin du remplacement des ouvertures en bois par des baies PVC à l'école.
Restauration de la façade de la salle Lothécia.
Boulevard Lahens : partie à réaménager devant la mairie.
Réhabilitation du passage de la République.
Réfection du réseau d'adduction d'eau potable aux Huttes.
Travaux sur la route du Port de commerce.



Rappel des faits récents.

Alors que **Mr Sainsan**, le président de la **Société Europorte** écrivait dans notre revue en 2016, "la reprise du terminal est imminente", il a résilié, au cours de l'année écoulée, la convention qui le liait au **Grand Port de Bordeaux**, et le contrat qui le liait à la **Société SMPA** (société de manutention).

Pour ne pas retarder l'activité, le Grand Port a envisagé alors la mise en régie, régie confiée à SMPA.

Le caractère d'urgence permettait de ne pas passer par un nouvel appel d'offre. Il y avait eu l'achat de deux portiques, de cavaliers, etc.

La procédure a été contestée par la **Société Sea Invest** (entre autres) qui a engagé une action en justice.

Le tribunal administratif a débouté le Grand Port et ce dernier a fait appel de la décision du tribunal.

SMPA a dû licencier son personnel et se retrouve aujourd'hui isolée alors qu'elle a investi 800 000 € !

Une nouvelle procédure a donc été lancée par le Grand Port, pour une nouvelle mise en régie. On est reparti pour plusieurs mois de procédures...

La **Société ProLoisirs** continue à exploiter le hangar dans sa totalité pour la quatrième année consécutive. Les marchandises sont importées et débarquées au Havre, puis acheminées par la route jusqu'au Verdon-sur-Mer où elles sont stockées et classées. Enfin, elles terminent leur périple à Pons, au siège de la société. Des dockers "occasionnels" sont employés pour assurer la maintenance. /



L'activité ProLoisirs.

On est reparti pour plusieurs mois de procédures...

**Zoom : l'aquaculture**

Six ans, c'est le temps qu'il a fallu pour parfaire l'affinage des huîtres, en toute quiétude, dans les marais du Nord-Médoc.

Ainsi se trouve consolidée l'activité économique des aquaculteurs, activité qui se voit renforcée par l'arrêté préfectoral du 23 novembre dernier qui prévoit une période de 11 mois de pré-grossissement et de 6 mois d'affinage.

Dans les deux années à venir, le Grand Port de Bordeaux est susceptible d'offrir douze bassins à réhabiliter afin d'accueillir de nouveaux professionnels.

Le Comité Régional de conchyliculture d'Arcachon, l'Université de Bordeaux 1, le CPIE Médoc, les Conseils Départemental et Régional, l'IFREMER, les services de l'État, le Grand Port de Bordeaux et la CDC Pointe du Médoc ont dynamisé ainsi la filière aquacole dans le Nord Médoc et au Verdon en particulier. D'autres projets naissent peut-être demain... /

L'ostréiculture sur les marais du Conseiller.

Commerce & Artisanat /

Disparaissent le bar Le Cardinal et la boucherie Macobély.

Se déplace la boutique de prêt-à-porter **Couz'ine** transférée 93, avenue de La Pointe de Grave.

Les nouvelles activités : deux nouvelles boucheries, **Drouet** et **Tourenne**, à Vertmarines ; un **cabinet comptable** dans les anciens locaux des Affaires maritimes, rue Édouard Costes ; un



photographe, route de la Pointe de Grave ; enfin, un nouveau cabinet d'infirmier (**M. Pommeret**), installé 32, rue de Verdun.

Et celles qu'on attend avec impatience : une boulangerie-pâtisserie (dans les anciens locaux de Tom Pouce) espérée pour l'été prochain et une poissonnerie espérée pour l'automne dans le centre bourg.

La société d'ambulances **S.O.S Côte d'Argent** a désormais pignon sur rue au 30, rue de Verdun.

La pizzeria **L'as pâte à pizza**, qui a trouvé une bonne dynamique et élargi ses prestations, est à sa place habituelle 22, rue François Lebreton. Restent les locaux de l'ancienne boulangerie rue de Verdun, qui n'ont toujours pas trouvé preneur. /

Une boulangerie-pâtisserie et une poissonnerie sont espérées pour la fin de l'année 2017.



À gauche, le photographe.
Ci-dessus : le cabinet infirmier et les ambulances et les locaux de la future boulangerie-pâtisserie.

Urbanisme /

Le PLU

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme est à ce jour soumis aux personnes publiques associées (administrations et autres organismes). Elles doivent nous faire connaître leurs observations en janvier 2017.

Le dossier original accompagné des observations des personnes publiques associées, sera ensuite soumis à l'enquête publique. C'est le Commissaire enquêteur qui nous fera connaître les observations recueillies et son avis.

Nous avons jusqu'à ce jour scrupuleusement suivi les observations des divers services de l'État, bien qu'en désaccord avec certaines. C'est dans cet esprit que nous avons déjà engagé une procédure de modification après

avoir été auditionnés par la Commission Départementale de la nature des sites et des paysages (CDNPS) et rencontré monsieur le Sous-Préfet. S'agissant des dates pour l'enquête publique, vous pouvez noter, si vous êtes intéressés, qu'elle pourrait avoir lieu du 30 janvier 2017 au 3 mars 2017. /

Rappel :
un registre pour vos remarques est ouvert en Mairie.
L'agent qui gère ce dossier se tient à votre disposition.

L'enquête publique pourrait avoir lieu du 30 janvier au 3 mars 2017.

Le PLU sera voté par le conseil municipal au retour des observations du commissaire enquêteur.



Marais du Logit : zone sensible.

Éducation

Comme l'an dernier, la rentrée scolaire s'est faite avec une centaine d'enfants. Nous l'avons préparée durant l'été avec pour objectif d'améliorer encore la qualité d'accueil de nos élèves.

Le remplacement des ouvertures bois par du PVC a été poursuivi ainsi que la réfection des avant-toits et des dalles de récupération des eaux de pluie.

Les TAP (Temps d'Accueil Périscolaires) et l'accueil des enfants au Centre de Loisirs se poursuivent.

En 2017, ce sera pour tous les élèves du cours moyen, le séjour à la neige à Saint-Lary en janvier. La classe de mer est prévue en mai et juin.

Le conseil municipal a lieu, sauf exception, tous les premiers lundis du mois à 20h30.



Communication Culture

Peut-on plus et mieux communiquer avec vous ?

Si vous répondez "oui", nous sommes preneurs : donnez-nous vos idées !
Rappel : le Maire reçoit tous les jours à la Mairie ainsi que certains élus.

Les réunions mensuelles du Conseil sont publiques et après la réunion, pendant "l'after", vous pouvez poser toutes vos questions.

Le "Verdon Mag" en janvier, "Le Verdon Infos" en juillet et enfin les panneaux électroniques viennent compléter l'information. Il y a aussi les réunions avec les riverains qui précèdent tous nos chantiers.

Horaires de la bibliothèque :
Hors saison : mardi, jeudi, samedi : de 10h à 11h30 ;
mercredi : de 15h à 17h30.
En saison : (du 1^{er} juillet au 31 août)
du lundi au samedi : de 10h à 11h30.
Contact : 05 56 09 63 21

Le Foyer Communal offre comme vous le savez, un large choix d'activités culturelles : le chant, la danse, la photo, l'informatique, etc. "Arts en Pointe" (théâtre), "Si on chantait" (chorale), "Dits et écrits", les artistes (peintres, photographes, sculpteurs) : vous êtes tous acteurs de la vie culturelle verdonnaise comme les musiciens qui, pour 2017, nous préparent des concerts. Et la bibliothèque vous attend !



Jeunesse & sport /

Jeunesse

La fréquentation du Centre de Loisirs en juillet et août 2016 a atteint une douzaine d'enfants idem pour les vacances de la Toussaint. Bien occupés cet été, les jeunes ont découvert la Forêt de l'Aventure à Vendays-Montalivet, le Laser Game, le Château des énigmes à Pons. À la Toussaint toujours avec le Centre de Saint-Vivien-de-Médoc, les vacances ont été créatives et sportives : équitation, escrime, randonnée vélo, création d'un théâtre d'ombres chinoises et réalisation d'un dessin animé. Sans oublier la participation des enfants au 1^{er} Salon des auteurs jeunesse, au mois d'août au Verdon.

Centre de loisirs :
06 70 06 74 49 / 05 56 09 89 14.

Sport

Activités sportives associatives.

Aucun signe encourageant pour la création d'une équipe de football, aussi il nous faut peut-être envisager une collaboration avec le club de la Pointe du Médoc, à suivre...

La commune est riche en pratiques sportives. Si le football et le hand féminin ont disparu, on peut se féliciter d'accueillir au sein de l'ASV, salle Gueguen, une section de boxe Thaï, et salle omnisports, une activité de badminton. Arts en Pointe propose aussi une activité gymnique et du yoga.

Le Centre Nautique qui élargit son offre avec le paddle et la pirogue, sera accueilli dans les locaux du Manitoba et bénéficiera ainsi d'un plan d'eau magnifique.

Zoom : la Country

La Danse Country est une section du Foyer Communal, créée en 2010 du fait d'un curieux hasard. En stage à l'office de tourisme en vue d'un examen, Laura MOONEY organise une soirée country : ce fut la révélation pour les amoureux de la danse de salon.

C'est ainsi que plus de 40 personnes s'adonnent, dans la bonne humeur, à la danse Country sous la responsabilité technique de Sophie MASSÉ. La section est administrée et animée par Alfred AUGEREAU. Les cours ont lieu les mardi et jeudi à partir de 19h30, salle Lothécia. Des soirées rencontres avec d'autres clubs sont organisées en décembre, mars et juillet dont une pour le D-Day le 4 juillet et pour les fêtes du vieux port. Par ailleurs la section intervient dans des démonstrations à l'extérieur de la commune. Ouverte à tous, cette activité demande effort physique et mémorisation. Un appel est lancé en direction des jeunes qui sont les bienvenus. /



Laurent Grimont et Vincent Jarnage (enseignants),
Isabelle Lapena (agent technique),
Anne-Lise Baril (enseignante),
Valérie Gayraud (agent technique),
Marie Boutroy (enseignante),
Karine Moreau (cuisine),
Sabrina Dubédat (animatrice) /
Adeline Gomez (animatrice),
Audrey Tripet (enseignante, directrice),
Sandrine Le Merle (directrice du centre de loisirs).

Tourisme /

Intercommunalité

Au 1^{er} Janvier 2017, la compétence tourisme est transférée à l'intercommunalité.

La loi du 7 août 2015, n°2015 – 991 prévoit en effet la mise en œuvre de nouveaux schémas de coopération intercommunale. C'est ainsi qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, notre Communauté de Communes de la Pointe du Médoc et celle des Lacs Médocains ne feront plus qu'une seule entité, la Communauté de Communes "Médoc Atlantique". Les compétences obligatoires, prévues par les statuts de cette nouvelle communauté de communes, qui vont s'exercer à compter de cette

date butoir, sont pour l'instant les suivantes :

- Développement économique,
- Tourisme,
- Accueil des gens du voyage sur les aires dédiées.

D'autres compétences telles que l'eau et l'assainissement, viendront s'ajouter ultérieurement.

La compétence Promotion touristique est transférée à l'intercommunalité. Un tel transfert a pour effet de dessaisir en totalité les communes de toutes compétences en matière d'accueil, d'information de promotion et de coordination touristiques.

Les nouvelles structures s'organiseront comme suit :

- **Siège de l'Office de tourisme** : Lacanau.
- **Bureau d'Information touristique renforcée** : Soulac-sur-Mer.
- **Bureaux d'information touristique** :

Le Verdon-sur-Mer, Vendays-Montalivet, Grayan-et-L'Hôpital, Saint-Vivien-de-Médoc, Carcans-Hourtin.

Nos locaux verdonnais seront mis à la disposition du nouvel Office de tourisme et si c'est le même agent qui assurera les nouvelles tâches, l'employeur ne sera plus la commune mais la Communauté de Communes "Médoc Atlantique". /



Offices de
Tourisme
de France

Notre action s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable.

L'économie et le social intègrent cette démarche environnementale. C'est dans le respect de la réglementation, des préconisations qui nous sont faites, que nous agissons tout en sachant que nous sommes tous concernés, collectivités territoriales, professionnels et particuliers, c'est-à-dire vous !

Avoir un “village propre”, une forêt, des plages propres et accueillantes, dépend de la volonté affirmée des Élus et aussi et beaucoup, du civisme de chacun.

Nos pratiques, nos gestes doivent se mettre en conformité avec le respect de notre cadre de vie et de notre environnement. Un exemple parmi d'autres : nous avons une déchetterie sur notre commune et nous trouvons encore des gravats, des matelas, etc. dans les bois à cent mètres de celle-ci ! Encore un petit effort...

La commune intervient toute l'année sur les plages, soit tous les deux mois avec quelques courageux (encore trop rares), soit par l'intermédiaire d'une association d'insertion l'APADEV*. Cette association intervient également pour nettoyer les caniveaux dans le village



et ses hameaux. Par ailleurs, l'ONF, pour la commune, nettoie une fois l'an l'espace dunaire sur l'océan.

Autre exemple concret d'engagement, les services communaux, pour les espaces verts et pour désherber, utilisent des produits phytosanitaires agréés.

Il y a aussi de bonnes nouvelles. On constate qu'il y a moins de déchets ensablés et que nos plages sont propres malgré la difficulté que nous rencontrons pour les entretenir.

Les interventions de la Société SIGNET en juin pour nettoyer manuellement la plage océane, et pour finir, le passage de la cribleuse tous les jours,

de juin à septembre, ont donc un effet positif.

Sensibiliser nos concitoyens sur ces actions n'est pas simple, cependant des partenariats se créent avec l'école, le CNV, le CPIE Médoc, l'ONF, l'ACCA.

Nous mettrons en place des “initiatives citoyennes” afin que ceux qui le veulent et qui le peuvent, s'inscrivent dans une démarche participative et deviennent ainsi acteurs responsables de l'amélioration de notre environnement. Les initiatives citoyennes pourraient également prendre la forme de conférences... /

* 63 rue Eugène Marcou - 33340 Lesparre Médoc

Merci de jeter vos mégots et vos chewing-gums dans les poubelles.



Rue de l'Ancien Hôtel de Ville...

Infos rues

On ne peut que reprendre ce que nous écrivions l'année dernière : les personnes qui promènent leur chien doivent se munir d'un gant et d'une poche afin de ramasser les déjections de leur animal !

Merci de jeter vos mégots et vos chewing-gums qui finissent par joncher les caniveaux, dans les poubelles. Et on terminera par les tâches d'huile dues aux véhicules non entretenus.

Reconnaissons ensemble qu'il y a parfois de quoi être mécontent. Continuons cependant à faire les efforts nécessaires pour garder notre village propre, en espérant que le civisme prévaudra sur le comportement des récalcitrants. /

Vos rendez-vous en 2017 !

D'après les informations connues au moment du tirage.

// JANVIER

Vendredi 6 : Vœux du Maire,
Salle Lothécia /

Samedi 14 : Spectacle Chœurs
Verdonnais, Salle Lothécia /

Mercredi 18 : Repas du CCAS,
Salle Lothécia /

Samedi 21 : Théâtre,
"La chambre mandarine".

// FÉVRIER

Samedi 11 : Concert 17h /

Jeudi 16 : AG Le Verdon en Fêtes,
Salle Cordouan.

// MARS

Dimanche 12 : Bal Costumé,
Le Verdon en Fêtes,
Salle Lothécia /

Samedi 25 : Spectacle Country,
Foyer Communal,
Salle Lothécia.

// AVRIL

Samedi 1^{er} : Récital "Si on chantait",
Salle Lothécia.

// MAI

Lundi 8 : Repas des Anciens
combattants, Salle Lothécia /

Samedi 20 : Spectacle de théâtre
"Arts en Pointe", Salle Lothécia /

Du Vendredi 26 au Dimanche 28 :
Fêtes des Arts, Dits et Ecrits
en Médoc, Salle Lothécia.

// JUIN

Du Vendredi 16 au Dimanche 18 :
Médocaine de Jet Ski,
Salon des Sports de Glisse,
Port Médoc /

Samedi 24 : Spectacle
de fin d'année des Chœurs
Verdonnais, Salle Lothécia.

// JUILLET

Mardi 4 : Soirée Country D Day,
Foyer Communal, en plein air
ou Salle Lothécia /

Vendredi 7 : Spectacle
"Si on chantait", Salle Lothécia /

Mercredi 19 : Les Nocturnes
du Phare de Grave /

Vendredi 21 ou 28 : Soirée Country,
Foyer Communal, en plein air
ou salle Lothécia /

Samedi 22 : Concert à Port Médoc.

// AOÛT

Vendredi 4 : Récital
"Si on chantait", Salle Lothécia /

Samedi 5 : Concert, Port Médoc /

Dimanche 13 : 25^e édition
de la Ronde des Phares /

Vendredi 18 : Soirée Country,
Foyer Communal, en plein air
ou Salle Lothécia /

Samedi 19 et dimanche 20 :
Salon du livre jeunesse,
Dits et Ecrits en Médoc /

Samedi 19 : Les Nocturnes
du Phare de Grave /

Dimanche 20 : Fête du Vieux Port
aux Huîtres.

// SEPTEMBRE

Samedi 16 : Forum des
Associations, Fort de Grave /

Samedi 23 : Soirée Pétanque,
en plein air ou à la salle
Lothécia.

État civil

Naissances

DUBOUILH Lya 04/02/2016
MILON Noa 29/10/2016
RICHARD Victoria 20/03/2016

Mariages

DEBRAY Didier /
SAOKI Solange 02/04/2016
DURANDET Ludovic /
RENAUDEAU Sébastien 23/04/2016
CAMIN Thomas /
DINGLE Emily 06/05/2016
RABETTE Pierre /
BETBEDER Catherine 27/05/2016
FERRARI Franck /
GÉRARD Sarah 25/06/2016

DANOUX Mathieu /
CONSTANTIN Aurélie 25/06/2016
HIVER Olivier /
GRANGÉ Aurore 20/08/2016

Décès

COLOMBEAU Catherine
née OLIVEAU 01/10/2016
DUCOURNEAU Odile
née DOUBLET 09/03/2016
DULER Raymond 09/03/2016
FAYE Jean 26/05/2016
FAYE Pascal 08/11/2016
GIRAUD Bernard 14/09/2016
GUICHOU Françoise
née PERIN 07/09/2016

JAFFRY Marie
née CHAUCHOT 28/06/2016
LAPENA Alain 07/02/2016
MIRANDE Claude 11/07/2016
MORISSET Jean-Paul 06/03/2016
MORTAIGNE Josette
née DEBORT 13/09/2016
PALVADEAU Pierrette
née COUILLON 26/01/2016
TESSIER Henry 11/06/2016
VALANTIN
Jean-Claude 25/12/2015
VALANTIN Michelle
née MEDION 08/08/2015

contact@ville-verdon.org

E.Leclerc

LE VERDON S/MER



17, rue de Verdun
Tél. : 05 56 41 49 41



Été : du lundi au samedi : 9h-20h
Hiver : du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h30-19h
Vendredi et samedi : 9h-19h non stop
Dimanche : 9h-12h30

SARRAZY T.P.

TRAVAUX PUBLICS

PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

ASSAINISSEMENT

VENTE ET LIVRAISON DE SABLE

GRAVE BÉTON

TERRE CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX

Z.A. DU BEAU CHÊNE • 33250 CISSAC
TÉL. : 05 56 73 18 70

GRAVIÈRES

LA LANDE DE POUYÈRE • 33990 NAUJAC/
MER TÉL. : 05 56 41 19 73
ROUTE DE VENDAYS • 33340 QUEYRAC
TÉL. : 05 56 59 82 60

